

# Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal Du 22 janvier 2009

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de monsieur Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- Attribution du lot n°8 « menuiseries extérieures - alu - serrurerie » à l'entreprise OCHI pour un montant de 94. 841, 60 € HT, pour les travaux d'extension et de restructuration de l'EHPAD.
- Modification des horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009 comme suit :
  - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h 00 à 17h 00
  - le samedi de 8h30 à 12h 00.
- Modification du régime indemnitaire en fonction de l'augmentation du temps de travail au secrétariat de Mairie.
- Autorisation est donné à Mr le Maire pour la signature de la convention établie entre le Département de la Vienne et la Commune, relative à la campagne de plantation de châtaigniers en Pays Civraisien.
- Affiliation au centre de Remboursement des Chèques Emploi Service Universel (C.E.S.U.) à compter du 1<sup>er</sup> février 2009.